



**COMITE REGIONAL RHONE ALPES BOURGOGNE AUVERGNE
COMMISSION TECHNIQUE**

DEVENIR TUTEUR INITIATEUR

Proposition d'un contenu de formation



**Mémoire d'Instructeur Régional
Juin 2009**

GUY GROSBOIS



Remerciements

Bien que ce mémoire soit le fruit d'un travail personnel, je souhaite remercier toutes les personnes qui m'ont aidé par leurs conseils éclairés, et ont entretenu ma motivation, pour mettre en place toutes les idées et réflexions contenues dans les pages qui suivent.

J'ai toujours essayé d'être à l'écoute des autres et essayé de répondre à leurs attentes.
La pédagogie, la formation m'ont permis grâce à la plongée de développer ce rapport aux autres.

Un grand merci à:

Daniel LEHMAN, président du comité Rhône Alpes Bourgogne Auvergne qui a toujours répondu à mes interrogations.

Mes parrains Serge SANCHEZ et Cyrian BOISFARD tous les deux instructeurs nationaux, pour leurs conseils avisés.

Denis MARTIN instructeur régional qui m'a permis de progresser dans ma formation de moniteur.
Tous mes amis moniteurs de la Commission Technique Rhône qui m'ont soutenu.
Les clubs du Lagon, de l'Embellie bulle, des Gônes à bulles de l'UJSM et du CIP Lavandou qui m'ont permis d'exercer ma passion, la plongée.

Marc PARENT et Lionel AUDOUY pour leur relecture très utile à la mise en place de ce travail.

Tous mes proches et amis qui m'ont supporté dans les moments de doute.
Une pensée à Jean no, Tina et Laurence....



Sommaire

REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION.....	4
1 LE TUTEUR	5
1.1 LE ROLE ET LES FONCTIONS DU TUTEUR.....	5
1.1.1 <i>Rôle du tuteur</i>	5
1.1.2 <i>Les fonctions du tuteur</i>	5
1.2 LES COMPETENCES GENERALES ET NECESSAIRES POUR ASSURER UN BON TUTORAT	6
1.2.1 <i>Relationnelles</i>	6
1.2.2 <i>Pédagogiques</i>	6
1.2.3 <i>Organisationnelles</i>	6
2 LA FORMATION DU TUTEUR	7
2.1 NOTIONS DE PEDAGOGIE AU 2EME DEGRE.....	9
2.2 COMPETENCES QUE LE TUTEUR INITIATEUR DOIT DEVELOPPER POUR LA FORMATION DE CADRES DE IER NIVEAU 10	
3 LE PARCOURS DE FORMATION.....	11
3.1 LES COMPETENCES DETAILLEES QUE LE TUTEUR DOIT METTRE EN OEUVRE.....	11
3.2 PROPOSITION D'UN CONTENU DE FORMATION POUR LE E3 TUTEUR INITIATEUR.....	15
4 OUTILS A L'ATTENTION DU E3 TUTEUR	17
4.1 LEXIQUE.....	18
4.2 OUTILS D'EVALUATION ET DE BILAN	24
4.2.1 <i>Fiche d'aide à la mise en place des séances</i>	24
4.2.2 <i>Livret pédagogique de formation initiateur</i>	25
4.2.3 <i>QCM</i>	27
4.3 PLANNING DE FORMATION.....	28
4.4 BASE DE SUJETS DE FORMATION	31
5 UNE PROPOSITION DE FORMATION DE TUTEUR INITIATEUR	33
5.1 EXEMPLE DE STAGE DE FORMATION TUTEUR.....	33
5.2 EXEMPLE DE FICHE DE VALIDATION DE LA QUALIFICATION DE TUTEUR INITIATEUR.....	34
CONCLUSION	35
BIBLIOGRAPHIE.....	36



Introduction

A la suite de ma participation en tant que cadre formateur lors de plusieurs stages initiaux initiateurs auxquels participaient des E3 désirant devenir tuteur d'initiateurs, je me suis aperçu qu'il y avait une véritable demande, et un manque de formation concernant le statut de tuteur initiateur pour le E3.

Ma réflexion est donc, après avoir défini les fonctions du tuteur de décliner cette formation dans le même esprit que les autres formations des contenus fédéraux, en proposant un cursus spécifique pour cette fonction.

Les compétences que le tuteur devra développer vont s'articuler selon 3 grands domaines :

- Formation de cadres de 1er niveau.
- Formation de responsables de bassin.
- Préparation physique et technique de l'initiateur.

Ce mémoire est développé en quatre temps :

- **La définition du tuteur:**

Dans cette partie je définirai sa fonction, son rôle, et je mettrai en évidence les compétences attendues

- **La formation du tuteur:**

Dans cette deuxième partie j'aborderai le cœur du sujet.

Un recensement des besoins me servira à définir les compétences manquantes au E3 désirant devenir tuteur, notamment pour la formation de cadres de 1er niveau (liée à la pédagogie au 2eme degré)

- **La définition d'un contenu de formation:**

Dans ce chapitre l'objectif est décliné, pour cela un parcours individuel de formation sera utile pour arriver à notre but.

Il nous faudra mettre en évidence les compétences mises en œuvre par le tuteur en déterminant les différents thèmes proposés lors de la formation d'un initiateur. Le cursus de formation proposé doit permettre au E3 de s'adapter à sa nouvelle fonction, en prenant en partie appui sur son vécu de moniteur.

- **Les outils:** enfin, il m'a semblé utile d'aider le nouveau formateur de cadres en lui proposant toute une panoplie d'outils qui pourront l'aider au quotidien.

Enfin, sur la base de ce développement, une **proposition de formation Tuteur initiateur** est élaborée et présentée.

Mon souhait à travers ce mémoire est d'apporter une pierre à l'édifice des formations proposées par la FFESSM.

Ce document doit constituer une base de réflexions pour la mise en place de la qualification du tuteur initiateur.



1 Le tuteur

1.1 Le rôle et les fonctions du tuteur

Afin de définir la place du tuteur dans la formation du stagiaire initiateur, nous allons aborder son rôle et ses fonctions.

1.1.1 Rôle du tuteur

- Il favorise la mise en rapport de la compétence attendue et des savoirs associés dans un cas réel.

Exemple : le tuteur construit un parcours de formation pour les futurs initiateurs, mettant en action les référentiels du contenu de formation technique au travers de situations pédagogiques élaborées : (séances d'apprentissages)

- Il assure la responsabilité de tous les actes pédagogiques du stagiaire en formation.
- Il guide, encadre, apporte son expérience, ses conseils, aide le futur initiateur à développer sa propre pédagogie.

Le tuteur est la cheville ouvrière du stagiaire initiateur, entre le stage initial et le stage pédagogique.

1.1.2 Les fonctions du tuteur

Guide

Elaboration en commun du projet de formation de l'initiateur :

- Co -diagnostic des pré-requis du stagiaire et définition des besoins.
- Définition du parcours personnel de celui-ci.
- Mobilisation de l'intérêt chez le stagiaire
- Développement et renforcement des motivations.

Transmission de connaissances

- Acquisition des savoirs faire
- Acquisitions des savoirs théoriques en lien avec la pratique.
- Modélisation des situations d'apprentissage = démontre, explique
- Tout cela afin de faciliter l'émergence des compétences recherchées.

Socialisation et insertion

- Transmission du langage technique
 - Des savoirs être : adaptabilité, relationnel, efficacité, sens de l'initiative, sens de l'organisation, etc...
 - Comportements
 - Attitudes, postures
- Repérage des contraintes inhérentes à l'activité

Exemple = code sur le sport 2008 etc...

- Garant de la culture FFESSM



Evaluation

Le tuteur aide le stagiaire initiateur à développer sa réflexion, sa capacité à mobiliser les outils de mesure des apprentissages, son adaptation aux différents publics :

Exemple = mise en place de critères de réalisation et de réussite

L'évaluation de l'élève initiateur est formative et à pour support le livret pédagogique :

- véritable carnet de bord, retraçant au jour le jour l'évolution du stagiaire initiateur.
(Nous aborderons plus en détail le livret lors du 4ème chapitre sur les outils)

Cette évaluation est formalisée par un avis favorable sur ce livret pédagogique.

1.2 Les compétences générales et nécessaires pour assurer un bon tutorat

1.2.1 Relationnelles

- Etre à l'écoute des attentes du stagiaire initiateur
- Savoir maîtriser, animer son discours au stagiaire
 - Trouver les mots pour le motiver
 - Rechercher ses points fort, se servir de son vécu, y compris venant d'autres disciplines.
 - Canaliser ses intentions

1.2.2 Pédagogiques

Savoir rendre le cursus de formation intéressant

- Analyser l'activité
- Organiser une situation, une progression pédagogique
- Evaluer des acquis

1.2.3 Organisationnelles

- Structurer
- Planifier
- Rendre compte

Le positionnement du tuteur est celui d'un facilitateur, d'un médiateur auprès du stagiaire initiateur.



2 La formation du tuteur

Au delà des compétences requises, la préparation au tutorat portera en priorité sur la capacité du futur tuteur à porter un regard différencié :

- Sur son activité, afin de construire un parcours de formation et accompagner le stagiaire initiateur.
- Sur ses relations avec celui-ci afin d'améliorer la communication.

Exemple :

Rester près de la réalité du terrain, en ayant un discours simple tout en amenant au stagiaire des notions de pédagogie appropriées à chaque situation d'apprentissage.

L'objectif n'est pas de faire du tuteur un professionnel de la pédagogie, ni un moniteur fédéral deuxième degré en titre. Il s'agit simplement de lui donner des outils pour aider les stagiaires initiateurs dans leur parcours ; tant au niveau des apprentissages cognitifs, que d'un point de vue psychologique.

Le tuteur E4, de par sa formation de formateur de cadres possède les compétences requises et attendues pour assurer le rôle et la fonction de tuteur.

Ceci constituait déjà une réalité avant la mise en place du nouvel initiateur en 2004.

Depuis cette réforme, le E3 peut assurer également cette fonction à condition d'avoir suivi une formation, telle que définie dans le manuel de formation technique :

Avoir participé:

- à une formation spécifique de tuteur de stage initiateur
- ou à un stage initial initiateur
- ou à un stage initial MF2

Cependant il m'a semblé intéressant de proposer un cursus de formation propre à la formation de tuteur initiateur.

Les modalités d'application pouvant être déclinées comme une qualification, telle que les autres qualifications définies dans le référentiel fédéral : Nitrox, vêtement étanche, etc.

La mise en œuvre de cette qualification sera laissée à l'appréciation des structures organisatrices, selon les moyens qu'elles auront à leur disposition :

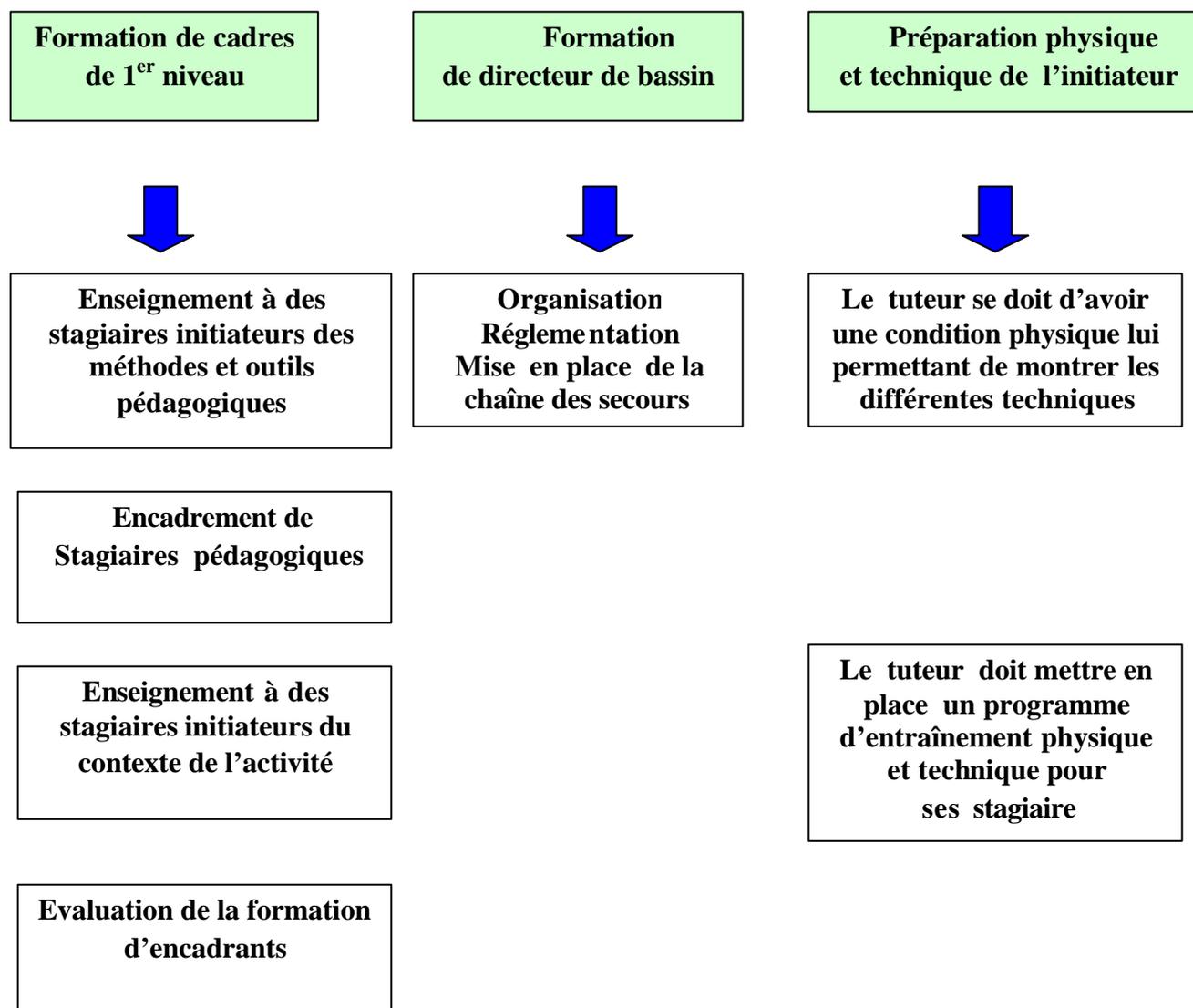
- Stage conjoint lors d'un stage initial initiateur avec des cours dédiés au tuteur et une mise en relation avec les stagiaires initiateurs au fur et à mesure de la formation, à petites doses et sous contrôle des 2eme degrés présents lors de la formation. (lors des travaux pratiques en groupe)
- Stage entièrement dédié à la formation tuteur

L'évaluation de la formation sera bien sûr du ressort des moniteurs 2emes degrés présents lors du stage.

Elle pourra prendre la forme d'un contrôle continu avec délivrance d'une attestation et d'un numéro d'ordre répertorié par la CTR d'appartenance (voir modèle chapitre 5.2, page 34).



Périmètre des activités du tuteur initiateur





2.1 Notions de pédagogie au 2eme degré

Le E3 est un formateur de plongeurs.

En tant que tuteur initiateur son approche de la formation change, puisqu'il va former des cadres de 1er niveau : les initiateurs.

Il doit donc mettre en place toute une nouvelle stratégie qui va consister à enseigner, non pas la plongée, mais la manière d'enseigner la plongée, sans s'éloigner du terrain :

Parler plongée :

Le plongeur devant rester au centre des préoccupations de l'enseignant.

Cette nuance n'est pas négligeable car elle consiste à mettre en place tout un processus dédié à l'apprentissage de cadres :

- Langage approprié : pré-requis, compétences, remédiation etc...
- Notions d'évaluation
- Mise en place des progressions, des séances
- Etc.....

Déterminer les besoins

Le but du tuteur est de donner les moyens au stagiaire initiateur de passer avec succès l'examen et au-delà de cet objectif, lui assurer une formation de qualité pour ses futures fonctions dans son club :

- Formateurs de cadres, directeur de bassin et entraîneur

Recensement des besoins du stagiaire initiateur et réponses à apporter par le tuteur

Connaissance des différents publics	➡	Attentes FFESSM selon le manuel de formation technique, le tuteur fait le lien entre les séances d'apprentissage et le manuel.
Le stagiaire initiateur délivre un message à ses élèves (apprentissage)	➡	Le tuteur doit donner les moyens de communiquer (techniques d'animation) au stagiaire initiateur
Le stagiaire initiateur structure son cours	➡	Le tuteur doit donner à son stagiaire les différents moyens : <ul style="list-style-type: none">• Pour construire un cours• Pour élaborer une progression
Le stagiaire initiateur analyse les causes d'échec	➡	Le tuteur donne les moyens d'analyses, les pistes de remédiation.
Le stagiaire évalue ses élèves	➡	Le tuteur donne les moyens d'évaluer, explique les différentes pistes de l'évaluation



2.2 Compétences que le tuteur initiateur doit développer pour la formation de cadres de 1er niveau

Après avoir déterminé les besoins du stagiaire initiateur, nous allons maintenant déterminer les compétences que le tuteur devra mettre en oeuvre lors de la formation de ses stagiaires.

Rappel :

N'oublions pas que le moniteur fédéral premier degré a son vécu de formateur.

Il est capable de :

- Concevoir, réaliser, réguler, animer
- Retrouver et formuler les compétences du manuel de formation technique en objectifs de formation
- Organiser et agencer des objectifs de formation en éléments pédagogiques cohérents
- Identifier les objectifs
- Rendre opérationnel ces objectifs
- Sélectionner les méthodes de formation et outils pédagogiques
- Définir les méthodes d'évaluation
- Identifier et quantifier les ressources et mesures de sécurité
- Planifier le déroulement de la séance

Ce constat nous permet de mettre en évidence des compétences à développer et que l'on peut rassembler sous forme d'unités.

Les unités de compétences attendues peuvent se décliner comme suit :

- UC1 Enseignement à des stagiaires initiateurs du contexte de l'activité
- UC2 Enseignement à des stagiaires initiateurs des méthodes et outils pédagogiques
- UC3 Encadrement de stagiaires pédagogiques
- UC4 Evaluer la formation d'encadrant du stagiaire

Cette opération effectuée, nous allons pouvoir proposer un parcours de formation adapté.



3 Le parcours de formation

Lors de la première partie de ce mémoire, nous avons défini le rôle et les fonctions du tuteur, nous avons également déterminé les compétences générales nécessaires pour assurer cette fonction. Enfin, nous avons déterminé les besoins du E3 par rapport aux attentes du stagiaire initiateur. (Pédagogie au 2eme degré)

Dans ce chapitre je vous propose un parcours pédagogique qui va permettre au E3 d'acquérir la qualification de tuteur

Construction du parcours pédagogique

La mise en place du contenu de formation passe par plusieurs étapes afin d'être le plus complet possible, et offrir au futur tuteur une formation appropriée en prise avec la réalité du terrain.

Les fonctions et rôle du tuteur ayant été définis, nous détaillerons donc les compétences que le tuteur devra mettre en œuvre afin de passer en revue tous les thèmes abordés lors de la formation d'un initiateur.

Proposition d'un contenu de formation du E3 tuteur

Explication de la démarche de formation

3.1 Les compétences détaillées que le tuteur doit mettre en oeuvre

Dans le tableau qui suit, nous allons détailler les compétences que le tuteur devra développer pour former des initiateurs.

Le E3 en tant que formateur de plongeurs a déjà un certain nombre de compétences, cependant, en tant que formateur de cadres de 1er niveau il devra en acquérir de nouvelles.

Le tableau qui suit est agencé en plusieurs colonnes :

- Connaissances : Les grands thèmes de la formation du stagiaire sont répertoriés
- Savoir faire /Savoir être : Recensement des compétences en relation avec les thèmes de la 1ere colonne.
- Colonne E3 : Les compétences déjà acquises par le moniteur
- Colonne E3 tuteur : Les compétences à acquérir pour devenir tuteur
- Commentaires et limites : cadrage et précision des compétences à mettre en œuvre par le tuteur
- Outils à disposition du tuteur pour l'élaboration de la formation du stagiaire initiateur



Les compétences détaillées que le tuteur doit mettre en oeuvre

Connaissances	Savoir faire/Savoir être	E3	E3 Tuteur	Commentaires et limites	Outils
Pédagogie	Etre capable de proposer aux stagiaires des thèmes de séances chronologiques		X	Mise en évidence auprès des stagiaires de l'existence d'exercices chronologiques et non chronologiques	Liste des sujets
	Etre capable de limiter les difficultés en proposant des sujets basiques		X	L'expérience du E3 doit l'aider dans le choix des séances à proposer aux stagiaires	
	Etre capable de relier les compétences aux prérogatives Etre capables de fixer les limites des connaissances à transmettre	X	X	Limitées au N2 en pratique et au N1 en théorie	Manuel de formation technique
	Etre capable d'utiliser le vocabulaire adapté		X	La terminologie de l'enseignant devra être développée	Lexique
	Etre capable d'accepter la diversité dans la présentation des cours Etre capable d'évaluer des séances pratiques et des structures de cours		X X	Le E3 tuteur doit vérifier que l'objectif est atteint parfois par une voie différente de la sienne	Participation aux Jurys d'initiateurs
Ethique Comportement	Etre capable de relayer les règles éthiques de la plongée	X		Le E3 tuteur devra être respectueux, diplomate, sérieux etc... Il devra servir d'exemple	
Connaissances générales	Etre capable de compléter ou faire compléter la formulation d'un stagiaire			Le moniteur ne doit pas hésiter à se faire aider par un intervenant sur un sujet spécifique : photo, biologie, entraînement, etc....	



Connaissances	Savoir faire/Savoir être	E3	E3 Tuteur	Commentaires et limites	Outils
Prérogatives fédérales utilisation du manuel de formation technique	Etre capable d'amener des compléments d'information sur les passerelles et les contenus de formation	X		Compléments de formation à la formation initiale. Sujets en rapport avec l'initiateur (N2 max)	Manuel de formation. code sur le sport. Littérature plongée
Mannequin	Etre capable d'enseigner : les 2 techniques _ Sans PMT _ Avec PMT			Pour le mannequin en libre, le E3 pourra s'aider d'ouvrages spécialités ou se faire conseiller par un MNS. Pour la deuxième technique : prise en compte des contraintes milieu artificiel / naturel	
Connaissances minima en début de stage	Etre capable d'évaluer les connaissances minima nécessaires au stagiaire initiateur en début de formation (bilan du stage initial, s'en servir comme point d'appui) et les compléter		X	Le contenu est transmis lors de la formation initiale à laquelle le E3 tuteur doit participer	Formation initiale
Pédagogie théorique	Etre capable d'aider les stagiaires à intégrer les connaissances théoriques au service de la pratique	X		Le E3 tuteur devra s'assurer que le stagiaire fait le lien entre pratique et théorie (limitée au N1)	Manuel de formation Technique



Connaissances	Savoir faire/Savoir être	E3	E3 Tuteur	Commentaires et limites	Outils
Entraînement	<p>Etre capable de donner des conseils pratiques sur l'entraînement physique</p> <p>Etre capable de sensibiliser le stagiaire à l'importance de la préparation physique</p>	X		<p>Doit guider le stagiaire dans le choix des exercices.</p> <p>Notions d'entraînement limitées au niveau 2 et axées sur la condition physique.</p> <p>Filière aérobie surtout développée</p>	<p>Articles CTN</p> <p>Littérature sur la condition physique</p>
Organisation	<p>Etre capable d'apprendre à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer un cours - Mettre en place les éléments de sécurité des participants - Conduire la séance <p>Etre capable de mettre en place un planning de formation</p>	X		<p>Doit veiller :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la sécurité - à la durée des séances - à la préparation des cours par le stagiaire <p>Le E3 doit s'appuyer sur un planning de formation évolutif</p>	<p>Voir planning joint</p>
Techniques de sauvetage	<p>Etre capable d'enseigner la technique de sauvetage avec scaphandre à 6 mètres</p>	X		<p>Le tuteur initiateur prendra particulièrement en compte le niveau de plongée du stagiaire</p> <p>Evolution dans l'espace proche</p> <p>L'aspect gestuel sera plus développé que le travail anaérobie.</p>	



3.2 Proposition d'un contenu de formation pour le E3 tuteur initiateur

Pour cette proposition ma démarche s'inscrit dans le modèle fédéral, et nous pouvons retrouver la même articulation que celle utilisée dans le manuel de formation technique de la FFESSM. Nous retrouverons donc les grands thèmes abordés lors de chaque formation ou qualification:

Savoir faire/Savoir être, commentaire et limites et les critères de réussite

Les compétences sont réparties selon les trois grands domaines que nous avons mis en avant lors de l'introduction

- Compétence formation de cadres de 1er niveau
- Compétence organisation et responsabilité de bassin
- Compétence Préparation technique et physique de l'initiateur

Compétence formation de cadres de 1er niveau

Savoir faire / Savoir être	Commentaires et limites	Critères de réussite
Bases de pédagogie 2eme degré -Conseils -Maîtrise des outils pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> • Démonstration • Remédiation • Pédagogie de la découverte et par objectifs 	Pédagogie de base du 2eme degré Le tuteur devra encadrer le futur initiateur, le conseiller. Il devra déceler les problèmes et le mettre en mesure de trouver les points bloquants	Réactualisation des connaissances Réalisation de cas concrets
Programmation des séances <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des objectifs • Progressivité dans l'enseignement 	Le tuteur devra initier son stagiaire à l'emploi des moyens et outils pédagogiques de base	Discussion et évaluation des démarches
Le tuteur devra initier son stagiaire à l'emploi des moyens et outils pédagogiques de base	Il devra veiller à la progressivité des séances et donner les limites des niveaux	Evaluation lors de cas concrets mises en situation, travaux pratiques
Évaluation <ul style="list-style-type: none"> • De l'élève • Du stagiaire initiateur 	Le tuteur devra donner les moyens d'évaluation à son stagiaire <ul style="list-style-type: none"> • Critères de réalisation • Critères de réussite 	Idem



Compétence organisation et responsabilité de bassin

Savoir faire/Savoir être	Commentaires et limites	Critères de réussite
<p>Organisation - Conseils dans l'organisation des séances en tenant compte des facteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Humains • Matériel • Le lieu • Les niveaux enseignés • La sécurité <p>Réglementation - La direction de bassin</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bases de réglementation • Rôle du directeur de bassin • L'organisation des secours 	<p>Le tuteur devra donner à son stagiaire des bases d'organisation lors d'un entraînement. Divers cas de figure seront envisagés. Sensibilisation à l'organisation et à ce que l'on attend de lui.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les pièges à éviter • L'aspect sécuritaire <p>Le stagiaire sera sensibilisé à ses obligations de directeur de bassin.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notions de responsabilité • Initiation au management de groupe • Formation en vue de l'épreuve de réglementation 	<p>Cas concrets</p> <p>Topo sur les pièges à éviter</p> <p>Cours de réglementation Réactualisation des connaissances en fonction du niveau attendu</p>

Compétence préparation technique et physique de l'initiateur

Savoir faire/Savoir être	Commentaires et limites	Critères de réussite
<p>Apprentissage de nouvelles techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétropédalage • Sauvetage scaphandre • Mannequin <p>Conception d'un plan d'entraînement en vue des épreuves à effectuer</p> <p>- En contrôle continu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mannequin en libre • Sauvetage scaphandre <p>- Lors de l'examen</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mannequin en PMT 	<p>2 épreuves physiques et techniques sont à valider sur le livret pédagogique.</p> <p>Le tuteur devra amener son stagiaire à réussir ces 2 épreuves au minimum 2 fois, en le formant à diverses techniques, le but étant la réussite.</p> <p>Le tuteur devra amener le stagiaire vers une condition physique en vue de la réalisation des épreuves demandées aussi bien en contrôle continu qu'à l'examen.</p>	<p>Cas concrets sur les méthodes d'apprentissage des techniques enseignées</p> <p>Tests et contrôles</p> <p>Cours sur la préparation physique adaptée à l'initiateur</p>



4 Outils à l'attention du E3 tuteur

Nous allons dans ce paragraphe mettre en œuvre certains outils qui pourront aider le futur tuteur initiateur pour la mise en place de la formation des stagiaires initiateurs qu'il aura en charge. Ces outils sont en rapport avec le développement de la formation de cadres de 1er niveau. Ils sont déclinés en deux rubriques et leur mode d'utilisation sera abordé lors de la formation du tuteur.

Ils doivent permettre au tuteur de rester au plus près de ses stagiaires

- Un lexique redéfinissant le vocabulaire de l'enseignant et permettant la mise en place des éléments d'enseignement au 2eme degré.
- Un ensemble d'outils d'évaluation et de bilan pouvant servir au tuteur de point d'appui au quotidien.
 - Un exemple de fiche de travail pouvant servir de fil conducteur au futur tuteur et pouvant lui servir d'aide à la mise en place des séances pour le stagiaire initiateur.
 - Le livret pédagogique, recueil des compétences attendues par le stagiaire initiateur en cours de formation véritable outil d'évaluation et de bilan de la formation du stagiaire initiateur : lecture et agencement.
 - Un QCM pouvant servir à établir un diagnostic d'entrée en formation.
- Un exemple de planning de formation initiateur.
- Une base de données de sujets (non exhaustive) à l'attention du tuteur initiateur et à utiliser lors de la préparation des initiateurs.



4.1 Lexique

Ce lexique n'a pas pour vocation d'être exhaustif. Il s'agit simplement de resituer les principaux termes pédagogiques employés lors des situations d'apprentissage, et aider le tuteur lors de la formation de la formation de ses stagiaires initiateurs

ACQUIS

Expérience, connaissances acquises

Ensemble des savoirs et savoir-faire dont une personne manifeste la maîtrise dans une activité professionnelle, sociale ou de formation. Les acquis exigés pour suivre une formation constituent les pré-requis

ACTION

Manifestation concrète de la volonté d'un individu qui a décidé d'agir. L'action se traduit par un comportement, une conduite, une démarche.

APPRENTISSAGE

Ensemble d'activités qui permet à une personne d'acquérir ou d'approfondir des connaissances théoriques et pratiques, ou de développer des attitudes

AUTO EVALUATION

Evaluation d'un individu ou d'un groupe par lui-même au moyen de critères choisis ou imposés déjà élaborés par lui ou par un tiers indépendant

AUTONOMIE

Liberté de comportement d'un individu, faculté d'agir avec indépendance. En plongée elle peut être relative (Niveau 1, Niveau 2) ou totale (Niveau 3)

CAPACITE

Désigne l'axe de développement selon lequel doit progresser l'élève. Elle n'est ni observable, ni évaluable. Elle est un potentiel présent en tout individu et pouvant être mobilisé pour peu qu'il sache qu'il peut la mettre en œuvre.

Tous les élèves ont des capacités personnelles qu'il convient de découvrir :

_perceptives, verbales ou non verbales, manipulatoires ; ils possèdent des savoir-faire et des savoir-être...

En travaillant sur ses capacités, elles vont se développer, s'affiner...

CERTIFICATION

Assurer comme valable, ou comme vrai.

La certification d'un niveau de plongée par un moniteur assure que le plongeur a rempli toutes les compétences requises pour l'obtention de son niveau

COGNITIF

Processus par lesquels un individu acquiert des informations

COMPETENCE

Ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes (ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être) exercées dans un champ de l'expérience humaine et nécessaires pour exercer une fonction



COMPORTEMENT

Manifestation observable d'une action faite par une personne. Dans le contexte des apprentissages, les comportements attendus de l'élève sont exprimés par les objectifs des programmes d'études.

CONNAISSANCE

Avoir des connaissances, c'est posséder des informations et, par extension pouvoir les restituer. Les connaissances sont nécessaires à l'exécution d'une tâche, mais ne deviennent significatives (et donc évaluables) qu'intégrées à des habiletés. Selon leur degré d'abstraction et leur pouvoir de généralisation, on distingue les informations, les concepts spécifiques et les concepts généraux. Dans le vocabulaire de la psychologie cognitive, ce terme a une extension beaucoup plus considérable et désigne toute information stockée dans la mémoire à long terme, qu'il s'agisse de données (connaissances déclaratives), de procédures (connaissances procédurales) ou de stratégies (connaissances conditionnelles).

CRITERES

Critères de réussite

Éléments qui permettent de savoir s'il y a réussite ou pas. Ils sont observables, quantifiables, univoques. Ils comportent le but de la tâche.

Critères de réalisation

Ce sont les modalités d'action, pour réaliser la tâche correctement

DIDACTIQUE

Il est difficile de faire une distinction pertinente entre pédagogie et didactique. Dans les deux cas, ces adjectifs indiquent qu'il s'agit d'une transmission de savoir, en direction d'un élève qui doit apprendre : il s'agit d'enseigner, et si « pédagogie » réfère plus à l'élève et « didactique » plus à l'enseignement, en raison de leurs étymologies respectives, les différences ne sont pas évidentes.

Elles le sont davantage si l'on considère les formes substantives : la pédagogie et la didactique.

La pédagogie serait plus englobante, s'attachant aux relations affectives, à la psychologie de l'élève (faire preuve de pédagogie) , incluant dans les savoirs de l'enseignant des savoir-faire, voire des tours de métier.

La didactique serait, elle, plus rigoureuse dans le sens où elle s'attache davantage à une discipline déterminée, à son enseignement et à la définition des contenus d'enseignement.

ENSEIGNER

Ensemble des stimuli exercés par un enseignant à l'égard d'un élève et visant à susciter l'atteinte d'objectifs d'apprentissage par celui-ci. Au sens étroit, les activités d'enseignement concernent les activités d'apprentissage (et d'évaluation formative) proposées à l'élève par l'enseignant.

EVALUATION

Action d'apprécier, à l'aide de critères définis préalablement, l'atteinte des objectifs pédagogiques et de formation d'une action de formation. Cette évaluation peut être faite à des temps différents, par des acteurs différents (stagiaires, formateur, tiers)

Evaluation diagnostique

Evaluation formative

Evaluation sommative



- Evaluation diagnostique

Avant de commencer un apprentissage, on tente de connaître les représentations ou les pré-requis (on dit aussi dans ce cadre la : évaluation prédictive) préalables à l'étude qui suivra, tant sur le plan des connaissances que des savoir-faire.

- Evaluation formative

Démarche d'évaluation intégrée à l'apprentissage et visant à informer l'élève et l'enseignant de l'état de cet apprentissage en cours, afin d'en améliorer l'efficacité et de pallier à ses déficiences. A partir de là, l'enseignant organise et met en oeuvre immédiatement les remédiations appropriées. L'évaluation formative est un soutien didactique, reposant sur le dialogue, la responsabilisation. C'est ce type d'évaluation qui permet un retour sur les apprentissages en cours grâce à l'observation de productions ou des comportements considérés comme transitoires, provisoires, modifiables. Elle est, en général, rapide, fréquente, elle met l'élève en position de se dépasser.

- Evaluation sommative

Intention de contrôle des résultats des élèves :

- Se situe en fin d'apprentissage (validation du livret pédagogique par le tuteur)
- Vise surtout le contenu
- Induit notation, validation, et parfois sanction et sélection

GROUPES

Groupes de niveau

- L'expression ne recouvre pas la même réalité pour tout le monde:
- Regroupement des élèves selon leur niveau de connaissance (bons élèves, moyens) ou
- Regroupement selon leur rythme de travail (élèves lents, rapides)
- Leurs habiletés, performances et compétences

Difficultés et limites à dépasser :

- Les groupes de niveau peuvent être une manière de ne pas prendre en compte l'hétérogénéité (en donnant le même enseignement à tous, mais à des niveaux différents, selon des rythmes appropriés), masquant ainsi la nécessité d'une véritable analyse des besoins.
- Les groupes de niveau sont souvent trop rigides dans leur composition, leurs méthodes ou leur progression ; manque de mobilité des élèves qui se trouvent catalogués pour l'année dans tel ou tel groupe.
- Les élèves peuvent mal vivre d'être catalogués par leur appartenance à tel ou tel groupe.

FEED BACK

Information en retour, verbale ou non verbale, permettant à l'émetteur ou initiateur, de savoir si son message a été reçu et comment il a été reçu ou compris.

INDICATEUR

Comportement observable à partir duquel on peut inférer de l'atteinte d'un objectif ou de la maîtrise d'une capacité.

Lors de la vérification des critères de réussite, les indicateurs doivent être choisis avec pertinence (à moins qu'ils ne soient prédéfinis, voir le manuel de formation technique). En ce sens, le choix des indicateurs et leur pertinence sont toujours questionnables



HABILETE

Capacité de produire, avec aisance et à un niveau de performance donné, un ensemble de comportements requis pour l'accomplissement d'une tâche. De façon plus générale, classe de comportements (ou comportements génériques) faisant appel aux mêmes processus cognitifs.

INITIATION

Action de donner à quelqu'un la connaissance de certaines choses qu'il ignorait

INTERVENANT

Personne qui intervient au cours d'un débat, d'un cours

METHODE

Démarche organisée rationnellement pour aboutir à un résultat, un objectif.

OBJECTIF

But à atteindre

Objectif d'apprentissage

Description opérationnelle d'un comportement observable que l'élève devrait être capable de manifester au terme d'un apprentissage.

Les objectifs peuvent être cognitifs ou affectifs ou moteurs. Certains autres objectifs, dits expérientiels, ne font pas explicitement appel à des habiletés ou à des attitudes, mais demandent simplement que l'élève vive certaines situations ou utilise son vécu personnel.

Selon leur importance dans la hiérarchie des apprentissages à l'intérieur d'un programme, ils peuvent être intermédiaires ou terminaux. Un objectif correctement rédigé se compose d'un verbe (qui décrit le comportement et donc l'habileté ou l'attitude sollicitée) et d'un groupe complément (qui décrit le contenu et donc les connaissances requises)

- Le niveau 1 devra être capable d'évoluer encadré dans l'espace médian et de résoudre ses problèmes personnels

Objectif opérationnel (Objectif spécifique opérationnalisé)

Défini en fonction de la compétence à atteindre, il n'est pas poursuivi pour lui-même, mais parce qu'il constitue un passage obligé sur un itinéraire, étape de la construction d'un apprentissage. Il est exprimé de telle manière qu'il soit raisonnablement possible de déterminer sans ambiguïté s'il est atteint ou non.

L'objectif opérationnel doit décrire une activité de l'apprenant identifiable par un comportement observable.

Issus de la démultiplication des objectifs spécifiques, ils doivent satisfaire aux 4 exigences suivantes.

- Décrire de façon univoque le contenu de l'intention pédagogique
- Décrire une activité de l'apprenant identifiable par un comportement observable
- Mentionner les conditions dans lesquelles le comportement souhaité doit se manifester
- Indiquer à quel niveau doit se situer l'activité terminale et quels critères serviront à évaluer le résultat

OUTILS

Outils pédagogiques : de nature matérielle.

Exemples: tableau, feutre, vidéo- projecteur, pendeur, planche etc....

Moyens pédagogiques: notion plus générale, englobe ce qui est non matériel et qui sert à atteindre l'objectif pédagogique.



PEDAGOGIE

Science et pratique de l'éducation

PERFECTIONNEMENT

Action d'améliorer ses connaissances

PERFORMANCE

Signe l'atteinte de l'objectif opérationnel

Capacité à résoudre un problème spécifique, à élaborer une réponse efficace et économique pour atteindre un objectif précis. Elle s'observe et se contrôle

PRE REQUIS

Compétence acquise qui permet l'apprentissage d'une autre compétence dans une progression

PREROGATIVES

Dans notre activité, les prérogatives délimitent ce qu'un plongeur peut faire selon son niveau. Les prérogatives sont inhérentes à un processus de formation, sanctionnées par un niveau CMAS et sont reconnues par les 90 pays membres de la CMAS.

REFERENTIEL

Inventaire d'actes, de performances observables détaillant un ensemble de capacités (référentiel de formation) = Manuel de formation technique

REMIEDIATION

Suite à un échec, mise en place d'autres situations, d'autres itinéraires pour atteindre à nouveau l'objectif fixé au départ. Remédier, ce n'est donc pas répéter, mais aborder le problème d'une autre manière, en proposant par exemple aux élèves en difficulté une mini situation, que l'on aurait préparée lorsqu'on a envisagé les principaux obstacles qui pouvaient être rencontrés.

RESSOURCE

Moyens et outils pédagogiques diversifiés, à disposition de l'apprenant

SAVOIR ETRE

Capacité à s'adapter à des situations variées et à ajuster ses comportements en fonction des caractéristiques de l'environnement, des enjeux de la situation et du type d'interlocuteur.

SAVOIR FAIRE

Le savoir-faire est la connaissance des moyens qui permettent l'accomplissement d'une tâche

STRATEGIE

Organisation des méthodes, techniques, et moyens mis en œuvre pour atteindre un objectif

TACHE D'APPRENTISSAGE

Travail que l'élève doit accomplir pour atteindre un objectif d'apprentissage.

La tâche d'apprentissage ne relève donc pas de la technologie, ni même de la formation fondamentale, mais d'un programme d'études. Elle doit comprendre la description de l'objectif final attendu, la séquence d'opérations que l'élève doit effectuer pour y parvenir ainsi que les conditions ou le contexte dans lesquels ces opérations doivent s'effectuer. (critères de réalisation)



VARIABLE

Permet de jouer sur les paramètres de la tâche en fonction de la réponse de l'élève.

Ex : Espace, temps, matériel, profondeur etc....

Le vidage de masque :

Variation de la profondeur en fonction de la réussite de l'élève et selon les pré-requis de sécurité vérifiés



4.2 Outils d'évaluation et de bilan

4.2.1 Fiche d'aide à la mise en place des séances

A l'attention des tuteurs initiateurs lors de la formation des stagiaires initiateurs

	acquis	En cours	Non acquis	Commentaires
Notions de didactique	OUI		NON	
Aspect réglementaire	OUI		NON	
Objectif général	OUI		NON	
Acquis, pré-requis	OUI		NON	
Objectif de séance	OUI		NON	
Utilisation d'outils pédagogiques	OUI		NON	
Progression	OUI		NON	
Comportement général du stagiaire (tenue, langage)	OUI		NON	
La séance est-elle structurée?	OUI		NON	
			NON	
Présentation du cours	OUI		NON	
Civilités, formalités : papiers, certif médical	OUI		NON	
Le sujet du cours est-il compris ?	OUI		NON	
Vérification des pré-requis	OUI		NON	
Justification de l'exercice	OUI		NON	
Progression des éducatifs proposés	OUI		NON	
Difficultés de l'exercice	OUI		NON	
Critères d'évaluation mis en place	OUI		NON	
Sécurité, adaptation au milieu	OUI		NON	
Démonstration : Hors de l'eau	OUI		NON	
Dans l'eau	OUI		NON	

Cocher les cases correspondantes

Cette fiche doit permettre au tuteur d'évaluer la progression pédagogique de ses stagiaires initiateurs, lors de la mise en place de situations d'apprentissage, et avant le remplissage du livret pédagogique de formation.

Elle doit servir de complément au livret et lui permettre de parfaire le suivi des stagiaires.

Elle constitue donc véritable un outil d'évaluation et de bilan.



4.2.2 Livret pédagogique de formation initiateur

Sa définition

Son objectif

Son utilisation

- pour l'évaluation et la certification
- pour la pédagogie

Sa définition

Le livret de formation est un document qui récapitule les compétences et connaissances à faire acquérir lors de la formation d'un stagiaire initiateur

On peut distinguer 2 niveaux hiérarchisés de préoccupations

Il respecte les programmes ou les référentiels.

Il contient des connaissances et des compétences de 2 niveaux :

- les compétences attendues
- les compétences exigées

Son objectif

Il sert à

- traduire l'évolution de l'élève dans les apprentissages (évaluation formative).
- informer l'élève des effets de son investissement.

Il regroupe les compétences fondamentales

Ce document suivra l'élève dans sa formation pour

- montrer la continuité dans les apprentissages,
- favoriser l'individualisation de la formation.

Les outils de remédiation, de consolidation ou d'approfondissement porteront en priorité sur ces compétences ou connaissances.

Son utilisation

En vue de l'évaluation et de la validation des acquis. Le livret de type formatif, traduit l'évolution de l'élève dans l'acquisition des savoirs et dans la maîtrise de compétences. Cette évaluation se fait par, des appréciations et des validations de la part du tuteur

- Evaluation formative :

L'évaluation formative renseigne sur le degré d'acquisition des connaissances et des compétences. Elle permet de renseigner le livret, de type formatif. L'enseignant utilise ces informations pour orienter et adapter ses choix pédagogiques

- Evaluation sommative :

Elle permet de renseigner le livret sur l'état d'avancement du stagiaire initiateur dans sa formation.

Le livret constituant un véritable inventaire des connaissances et des compétences acquises, il permet de montrer la continuité dans les apprentissages.

Définition de fondamentaux

En vue de l'optimisation de l'utilisation du livret pédagogique il me paraît utile de mettre en place des fondamentaux

Ce sont des acquis minimums indispensables à la poursuite de la formation.



Pour un tuteur initiateur :

- Savoir donner des éléments de pédagogie pour des futurs initiateurs
- Savoir mettre en place une formation constituée de séances d'apprentissages au 2eme degré
- Savoir mettre en place une formation technique et physique pour préparer les futurs initiateurs

Constat :

- Le volume d'acquisition des connaissances, des compétences et des savoir-faire n'est pas le même pour tous les élèves.
- Certaines connaissances et compétences sont obligatoires pour poursuivre convenablement le cursus avec les meilleures chances de réussite.

Ce qui conduit à :

- Définir les compétences indispensables pour tous les élèves
- Mettre à disposition des élèves des outils interactifs de remédiation leur permettant l'acquisition d'un minimum de savoir, sur lesquels ils peuvent s'appuyer pour construire leur formation. (outils pédagogiques)

Les fondamentaux correspondent aux compétences et connaissances exigées.

Comment les définir ?

- faire l'inventaire de toutes les compétences du programme pour un niveau
- choisir en équipe (tuteur + initiateur) celles qui sont fondamentales.

Cette pratique devrait garantir à tous les élèves, quel que soit leur rythme de progression, l'acquisition du minimum nécessaire à la poursuite de leur formation.



4.2.3 QCM

Ce QCM peut être utilisé par le tuteur avant de commencer la formation de l'initiateur.

Il peut aider à faire un bilan sur les connaissances du stagiaire initiateur :

_ acquises lors du stage initial et en dehors, lors d'autres formations.

Le stagiaire répond par oui ou par non et met un commentaire éventuellement dans la dernière colonne

Connaissance des contenus de formation en début de formation

Vérification des connaissances		Oui/non	commentaires
1	Pour un N2 en formation, l'objectif final est de réussir l'examen		
2	Les formations N1 et N2 comportent 7 compétences		
3	Les capacités ne peuvent être atteintes que par des individus ayant des prédispositions		
4	Les critères d'évaluation doivent être ajustés en permanence		
5	Si le cours est bien préparé, l'élève ne doit pas rencontrer de difficultés		
6	Le code sur le sport dans ses articles sur la plongée, ne concerne que l'exploration		
7	Il faut s'assurer que les exercices soient bien compris par l'élève		
8	Plus l'exercice est détaillé moins il y a d'échecs		
9	Une compétence comporte toujours plusieurs capacités		
10	Les pré-requis sont toujours indispensables en début de séance		
11	Les acquis doivent être contrôlés à chaque séance		
12	Dans une progression, il faut faire varier plusieurs variables en même temps		
13	Une progression se fait en 3 phases : initiation, perfectionnement, évaluation		
14	La formation théorique doit être dissociée de l'enseignement pratique		
15	Une formation pratique commence toujours par un échauffement		
16	Les difficultés d'un exercice sont fonction de l'aquaticité de l'élève		
17	Lorsque l'on rencontre une difficulté, il faut continuer puis revenir sur l'exercice		
18	Une capacité est un ensemble d'actions		
19	Citer les principales variables dans notre enseignement		
20	A chaque exercice correspond un code de communication		



4.3 Planning de formation

Il s'agit dans ce planning de donner un exemple de la construction de la formation pour un stagiaire initiateur, notamment dans l'agencement de l'étude des compétences des formations du programme initiateur : niveau 1 et niveau 2.

Nous partons sur une durée minimale de 12 séances, soit l'équivalent de 6 jours consécutifs de formation, ou sur plusieurs semaines (cas des clubs de l'intérieur).

Bien évidemment ce planning ne constitue pas un recueil de recettes, la liberté pédagogique de l'enseignant étant un des piliers de l'école de plongée Française.

La programmation et la validation de la préparation physique (mannequin en libre, sauvetage scaphandre validés sur le livret pédagogique..) ne sera pas abordée dans ce planning ; elle viendra en complément de la formation pédagogique.

Séance 1

La première séance peut comporter 2 parties :

L'administratif : contrôle des documents obligatoires

- licence, certificat médical, adhésion club, assurance.

Au préalable à cette séance ou en préambule, le tuteur et son stagiaire doivent formaliser la formation qui va être mise en place.

Ceci doit permettre à chaque partie de mettre en place les objectifs de formation :

- Appropriation du livret pédagogique.
- Durée de la formation
- Déroulement
- Mise en place d'un contrat moral (assiduité, etc..) entre les partenaires

La deuxième partie doit obligatoirement être une séance afin de rentrer le plus vite possible dans le jeu de rôles. La notion d'objectif final peut être particulièrement travaillée

Il faut que le stagiaire ait le réflexe de baser son cours sur le couple prérogatives / compétences.

Ex : Le N1 doit assurer sa propre sécurité dans l'espace médian.

Quelle compétence va être plus particulièrement développée dans ce cours ?

Le N2 doit assurer sa propre sécurité et celle de ses coéquipiers dans l'espace médian, sous l'autorité d'un DP, et il doit assurer sa propre sécurité dans l'espace lointain.

Quelle compétence va être plus particulièrement développée dans ce cours ?

Séance 2

Cette séance peut être utilisée pour effectuer un travail de fond sur les diverses compétences des niveaux enseignés. Faire la relation avec l'arrêté du code sur le sport du 28/02/82008 concernant la pratique de la plongée ainsi qu'avec le manuel de formation technique.

Ex : Séances sur les techniques de mise à l'eau N1 (celui-ci doit assurer sa propre sécurité dans l'espace médian).

Compétences C1b comportements et gestes techniques en surface

Il s'agit de déclencher le réflexe chez le stagiaire qui va donc travailler la capacité N1. Dans le manuel, il doit trouver les commentaires et limites ainsi que les critères de réalisation. Ce sont des étapes incontournables.



Séance 3

Contrôler les acquis de la séance précédente qui seront utilisés comme pré-requis.
Cette séance peut par exemple être utilisée pour travailler plus particulièrement les capacités.

Ex : Séance sur le SSG.

Compétence C2 : immersion et retour en surface

Il faut déclencher le réflexe chez le stagiaire qui va donc travailler la capacité N4 de s'appuyer sur les contenus de formation ou il va trouver les commentaires et limites ainsi que les critères de réalisation pour chaque capacité travaillée.

Le E3 tuteur peut demander au stagiaire de détailler les critères de réalisation

Cette étape doit bien évidemment déclencher une réflexion de la part du stagiaire.

Séance 4

Contrôler les acquis de la séance précédente qui seront utilisés comme pré-requis.
Dans cette séance on peut particulièrement insister sur les actions et les pré-requis.

Ex : Séance sur le poumon ballast

Compétence C3 : maîtrise de la ventilation en plongée.

Il faut développer le mécanisme du recours au manuel chez le stagiaire qui va donc travailler la capacité.

Dans le manuel, il va trouver les commentaires et limites ainsi que les critères de réalisation

Séance 5

Contrôler les acquis de la séance précédente qui seront utilisés comme pré-requis.

Cette séance peut avoir comme thème le travail des actions. Faire travailler la préparation du cours avec rigueur et le même ordre chronologique à chaque séance.

Ex : Séance sur la réaction à la panne d'air au niveau 1.

Le stagiaire doit particulièrement développer les actions qui vont être réalisées de manière chronologique.

Séance 6

Comme à chaque séance rigueur et chronologie dans la préparation du cours. A partir de là, on peut monter des séances avec des progressions.

Ex : Séance d'initiation à l'apnée

Séance 7

A ce niveau tous les thèmes peuvent être étudiés, en gardant les sujets délicats pour la fin de formation. Nous pouvons en profiter pour faire un travail sur la conception d'une séance de technique de palmage avec introduction de notions rudimentaires d'entraînement physique.

Ex : Perfectionnement PMT au Niveau 1

Séance 8

Le thème de la remédiation peut être abordé afin que le stagiaire initiateur soit confronté aux difficultés d'apprentissage de ses futurs élèves. Le rôle du tuteur doit être de donner toutes les ficelles et tous les éléments à son stagiaire initiateur pour qu'il puisse déceler les points bloquants éprouvés par l'élève plongeur pour effectuer une tâche.

Ex : Un élève éprouve des difficultés à vider son masque

D'où vient le problème ?

Faire un bilan diagnostique

Séance 9

Séance sur la préparation physique.

PMT niveau 2: dans ce cadre, il s'agit de donner tous les éléments au futur niveau 2 pour qu'il puisse être capable d'avoir une condition physique en rapport avec son autonomie = Le travail de la filière aérobie sera particulièrement mis en avant



Séance 10

Découverte de la plongée tout public.

L'initiateur pouvant être confronté à différents publics ; l'accent sera mis, dans cette séance sur les particularités de ses populations : enfants, seniors, sportifs, non sportifs etc...

Travail sur les spécificités inhérentes à chaque individu

Séance 11

Travail sur les pré-requis et la sécurité passive et active

Ex: Progression VDM

En prenant comme thème le vidage de masque, le tuteur va confronter son stagiaire initiateur à la réalité de la sécurité qu'il devra mettre en place lors de ses séances d'apprentissage :

Sécurité active : consignes, lieu, positionnement

Sécurité passive : attitudes lors de l'exercice, positionnement...

Séance 12

Travail sur l'évaluation

Evaluation niveau 1 avant certification

Le tuteur pouvant participer aux jurys Niveau 1, valider des compétences de ce niveau en milieu artificiel (voire en milieu naturel s'il est E2), il est important d'aborder le thème de l'évaluation dans une séance particulière

A partir de cette séance le tuteur pourra donner un avis sur les capacités du stagiaire et éventuellement lui proposer des séances supplémentaires. Un bilan devra être fait entre le tuteur et son stagiaire



4.4 Base de sujets de formation

- Initiation PMT

Idéal pour débiter, attention à l'objectif final, permet au stagiaire de travailler son organisation

- Initiation à l'apnée

Permet le travail les pré-requis.

- Initiation aux techniques d'immersions

Travail des pré-requis et de l'organisation de la sécurité

- Initiation aux techniques de mises a l'eau

Travail sur le détail des actions pour obtenir un geste technique

- Initiation dissociation bucco nasale

Peut servir de lien entre la préparatoire et la pratique

On peut aussi insister sur les critères d'évaluation

- Perfectionnement PMT niveau 1

L'élève doit développer son imagination et sa création d'éducatifs appropriés

- Code de communication niveau 1

On peut travailler les acquis, la compétence C4 et la transversalité des apprentissages

- Amélioration de la capacité physique au niveau 2

Contrôler si le stagiaire a acquis les notions de progressions et d'entraînement

- Perfectionnement apnée niveau 1

Contrôle sur les pré-requis, la compétence travaillée et l'objectif final

- Baptême

- Enfant: En fin de formation, car sujet complet
- Adulte: Travail sur la sécurité et l'objectif final
- Chasseur: Travail sur la sécurité et les acquis

- Gestion de la panne d'air niveau 1, initiation

Travail des acquis, des gestes techniques

- Gestion de la panne d'air niveau 2

Travail des pré-requis et des gestes techniques

- Initiation à l'utilisation du SSG

Travail de la compétence, des critères d'évaluation et des gestes techniques

- Remontée sur expiration contrôlée niveau 2

Travail sur les acquis, les pré-requis, contrôle de la sécurité et travail de l'objectif final



- Poumon ballast niveau 1

Travail de la compétence, de la capacité et des critères d'évaluation

- Déplacement en surface avec scaphandre niveau 1

Les particularités de la nage avec scaphandre, le capelé



5 Une proposition de formation de tuteur initiateur

Cette qualification pourrait être délivrée, au même titre que celles déjà existantes dans le manuel de formation technique (étanche, nitrox...).

Cela permettrait de ne pas alourdir la formation E3 en ajoutant un module supplémentaire à ce cursus.

La validation de la formation pourrait alors être formalisée par une attestation regroupant les compétences attendues de la part du tuteur selon son périmètre d'activités.

Pour ce faire, et afin de ne pas trop détacher la formation du tuteur de celle de l'initiateur, il me semble utile et nécessaire de proposer de jumeler la qualification du tuteur à un stage initial initiateur, afin de coller le plus possible à la réalité de leur future fonction.

Un stage initial initiateur se déroulant sur une période équivalent à 2 journées, le découpage de ces stages conjoints pourrait se dérouler comme suit :

5.1 Exemple de stage de formation tuteur

1ere journée

Initiateur		Tuteur
Accueil	Présentation commune	Accueil
Présentation de la formation	Présentation commune	Présentation de la formation
Éléments de pédagogie générale	Présentation dédiée	Le tuteur initiateur _ Définition, rôle, compétences
Contenus de formation	Présentation dédiée	L'acte pédagogique du tuteur
Cadre réglementaire	Présentation dédiée	Programmation de la formation
Construire une séance	Présentation dédiée	_ Objectifs, adéquation, conception, présentation des outils
Travail en groupe	Présentation commune	Travail en groupe
Bilan de la journée	Présentation commune	Bilan de la journée

2eme journée

Les bases de l'entraînement Physique	Présentation dédiée	L'évaluation du stagiaire initiateur
L'évaluation pratique Du plongeur	Présentation dédiée	
Travail en groupe	Présentation commune	Travail en groupe
Formation théorique du niveau 1	Présentation dédiée	Rôle du tuteur dans la préparation physique de l'initiateur
Travail en groupe	Présentation commune	Travail en groupe
Bilan de la journée	Présentation commune	Bilan de la journée

Cette formule qui n'est qu'un exemple de découpage, (les organisateurs de stages pouvant avoir d'autres choix dans le positionnement des séances), permettrait d'insérer à petite dose les tuteurs face à de futurs initiateurs.



Cette confrontation avec des élèves stagiaires cadres de 1er niveau lors des travaux pratiques en groupe doit permettre au futur tuteur de se frotter à la réalité, en procédant par dosage progressif. Cette opération étant contrôlée et évaluée par les 2emes degrés présents sous la forme d'un contrôle continu (programmation des travaux pratiques et mise en place du rôle tenu par les futurs tuteurs).

5.2 Exemple de fiche de validation de la qualification de tuteur initiateur

Compétences	dates	commentaires	Validation
<p>Formation de cadres de 1^{er} niveau Est capable de donner des bases de pédagogie au 2eme degré</p> <ul style="list-style-type: none"> _ Objectifs _ Progression _ Remédiation _ Evaluation _ Communication 			
<p>Organisation et responsabilité de bassin Est capable de donner des :</p> <ul style="list-style-type: none"> _ Conseils dans l'organisation des moyens _ Sur la mise en place de la sécurité 			
<p>Préparation technique et physique de l'initiateur Est capable de donner des :</p> <ul style="list-style-type: none"> _ Conseils sur les différentes techniques. (mannequin, sauvetage). _ Sur la mise en place d'une préparation physique 			

MF2 / BESS2	N° LICENCE	SIGNATURE
IR / IN		TAMPON



Conclusion

La finalité de mon propos dans ce mémoire est de montrer que la qualification de tuteur initiateur mérite de lui consacrer un cursus de formation approprié.

Nous avons vu l'importance du rôle du tuteur, de part ses fonctions et ses compétences dans la formation des stagiaires initiateurs.

Nous avons montré qu'il est le moteur, le guide qui va conduire les futurs initiateurs tout au long de leur cursus.

Pour ce faire, le E3 est rompu à la formation des plongeurs, par contre, il lui faut maintenant former des encadrants de 1er niveau.

Le mémoire aborde dans les deuxième et troisième parties, les compétences à acquérir par le futur tuteur. L'approche se base sur les notions de pédagogie au 2eme degré, en s'appuyant sur la situation du E3 : ses acquis, ses manques.

- Savoir rendre opérationnel des objectifs de formation d'encadrant
- Savoir évaluer des mises en situation prédéterminées pour la formation des stagiaires initiateurs
- Savoir se servir d'outils de mesure, d'évaluation et transmettre son savoir faire au futur initiateur

Proposer un contenu de formation a donc été une démarche naturelle.

Mais au-delà de cette proposition, le sujet de ce mémoire permet de valoriser cette qualification qui semble passer inaperçue au regard de la responsabilité morale portée par ces encadrants.

De plus, cette formation appropriée permet aussi de tendre vers une évolution de formateur deuxième degré.



Bibliographie

G. De Vecchi	Aider les élèves à apprendre
Philippe Meirieu	Apprendre...oui, mais comment.
Alain Foret_ Plongée plaisir :	l'initiateur.
Dominique Ricou et Pierre Médalin	Mémento Vagnon du moniteur de plongée
Jean pierre Rey	Le groupe
Editions Icône Graphic	Objectif pédagogie communication.
Pédagogie de la plongée	Joel Talon
Claude Duboc	Moniteur de plongée, enseigner une passion
Patrice Lamarzelle	Théories de l'apprentissage et enseignement de la plongée subaquatique, quel méthode pour quel public
Nicolas Peron	Transversalité de l'enseignement de la théorie
Formation continue, point F	Management : devenir tuteur
La lettre du CEDIP	Quelque clés d'entrée pour manager le tutorat
Jean Noel Trucco	Le MF2 dans le système fédéral